

PÉTITION

NON A LA CASSE DU STATUT DES PE

NON A LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES BRIGADES

La circulaire départementale sur le service des professeur-e-s des écoles à la rentrée 2013 ne nous convient pas : elle dégrade fortement les conditions d'exercice notamment de nos collègues brigades. La modification des rythmes scolaires effectuée en deux temps ainsi que la possibilité donnée aux écoles de fonctionner sur des rythmes journaliers différents entraînent pour nos collègues des incertitudes qui fragilisent leurs vies professionnelles et personnelles. Ce qui va de pair avec ces modifications, c'est l'annualisation de notre temps de travail que nous devons refuser. C'est pourquoi nous exigeons :

- Que la quotité horaire face aux élèves ne dépasse pas 24 h par semaine.
- Que notre temps de travail ne soit pas annualisé.
- Que les "brigades" rattaché-e-s à des écoles de 4 jours ne travaillent pas le mercredi matin.

Nous n'avons pas à trouver de solutions, nous ne sommes pas chargé-e-s de l'organisation du travail. A l'administration de faire en sorte que les remplacements soient assurés partout sans demander aux collègues de dépasser la quotité hebdomadaire de 24h face aux élèves. Pour SUD Education, ce n'est pas aux personnels d'assumer la continuité de service public que le DSDEN met en avant mais bien aux services de l'Etat.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer à SUD Education 14 – 7 avenue de Cambridge 14200 Hérouville Saint Clair

SUD Education Calvados
7 avenue de Cambridge 14 200 Hérouville-Saint-Clair
tél: 06-72-67-50-13 / 02-31-24-23-36 courriel: sudeduc14@free.fr